



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

APPEL DE PROPOSITIONS Le 6 décembre 2019

Actualisation de la stratégie d'expansion
internationale de l'Association des collèges et
universités de la francophonie canadienne
(ACUFC)

Date de fermeture :
30 décembre 2019, 17h, heure de l'Est (Ottawa)



TABLES DES MATIÈRES

1. Introduction	3
2. ACUFC - profil & mandat	3
3. Contexte	3
4. Objectifs poursuivis.....	4
5. Contenu de la proposition.....	5
6. Critères d'évaluation	6
7. Échéancier prévu	6
8. Date limite de soumission	7

1. Introduction

Le présent appel de proposition est une initiative de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) dans son travail de positionnement et de promotion à l'international des établissements postsecondaires de la francophonie canadienne.

2. ACUFC - profil & mandat

Créée le 1er avril 2015, suite à la fusion de l'Association des universités de la francophonie canadienne et du Consortium national de formation en santé, l'ACUFC regroupe 21 établissements d'enseignement postsecondaire, francophones ou bilingues, situés dans 8 provinces du Canada.

L'ACUFC a pour mission de permettre un accès accru à l'éducation postsecondaire en français de qualité dans les communautés francophones en situation minoritaire. Les collèges et universités membres de l'ACUFC contribuent au rayonnement et à la vitalité des communautés francophones. L'ACUFC représente les intérêts communs de ses membres auprès des gouvernements et des parties prenantes et assure leur visibilité, tant au Canada qu'à l'international.

Les collèges et universités membres de l'ACUFC sont :

- Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta
- Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick
- Collège Acadie Î.-P.É.
- Collège Boréal
- Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
- Collège ÉducaCentre
- Collège Mathieu
- Collège militaire royal du Canada
- Collège universitaire dominicain
- Collège universitaire Glendon de l'Université York
- La Cité universitaire francophone de l'Université de Regina
- La Cité – Le collège d'arts appliqués et de technologie
- Université d'Ottawa
- Université de Hearst
- Université de Moncton
- Université de Saint-Boniface
- Université de Sudbury
- Université Laurentienne
- Université Saint-Paul
- Université Sainte-Anne
- Université Simon Fraser

Veillez visiter le site Internet pour de plus amples informations : www.acufc.ca

3. Contexte

En termes d'éducation internationale, l'ACUFC a pour mandat de positionner et de promouvoir les 21 établissements membres dans différents pays cibles afin de développer des collaborations fructueuses dans divers domaines ainsi que d'apporter un support aux collèges et aux universités membres dans leurs activités à l'internationale.

L'ACUFC s'est dotée d'une stratégie d'expansion internationale, pour la période 2019-2022, qui vise à appuyer la croissance et le développement de ses 21 établissements d'enseignement postsecondaire membres en matière d'internationalisation de l'éducation.

Les collèges et les universités membres de l'ACUFC sont présents sur les marchés internationaux. Toutefois, pour plusieurs, cette présence est limitée en raison d'un manque de ressources humaines et financières. Bon nombre des établissements membres sont de petite taille, ce qui réduit leur capacité de travailler à l'international. Ils se voient donc contraints d'organiser un nombre restreint d'activités de promotion et de positionnement.

Jusqu'à présent, les principaux marchés de recrutement sont des pays francophones (ou francophiles), dont la France, les pays du Maghreb et ceux d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. De plus en plus, les membres établissent également des liens avec des pays non francophones, mais dont une partie de la population est francophile et veut apprendre le français ou perfectionner cette langue (les pays d'Amérique latine, notamment).

La majorité des établissements membres de l'ACUFC ont établi divers partenariats partout dans le monde. Ces ententes sont variées et touchent plusieurs domaines : la mobilité étudiante, la recherche, l'offre de formations à l'étranger (incluant le français langue seconde), la mobilité des professeurs, l'offre de programmes et autres. Le défi est toujours d'assurer une mise en œuvre soutenue de ces ententes au sein des activités des établissements.

L'éducation internationale, notamment le recrutement d'étudiants, est une priorité pour les établissements membres de l'ACUFC car elle permet notamment une ouverture à l'internationalisation des campus et des communautés. L'internationalisation vient enrichir la formation postsecondaire grâce à un échange d'expériences et de savoirs entre les Canadiens et les étudiants et chercheurs de toutes origines.

Dans sa Stratégie d'expansion internationale 2019-2022, « l'ACUFC assure un rôle plus grand de représentation dans les lieux où il est important de faire connaître et reconnaître la présence de la formation postsecondaire en français, et ce, auprès d'instances œuvrant à l'international, tant au Canada que dans l'ensemble de la francophonie mondiale. (...), il apparaît nécessaire de découvrir de nouveaux marchés, d'élargir les marchés existants et d'agir auprès de décideurs d'influence en misant sur la qualité de nos établissements membres. À cet effet, il est prévu de poursuivre les efforts de collaboration et de partage avec les membres afin de favoriser le développement de leurs capacités à présenter leur offre à l'étranger ».

Les stratégies de développement des marchés internationaux élaborées jusqu'à présent furent uniquement axées sur le recrutement d'étudiants internationaux. Tout en tenant compte de cet objectif incontournable (recrutement), l'ACUFC souhaite actualiser sa stratégie d'expansion internationale basée sur la diversification des occasions commerciales répondant à un plus grand nombre de besoins de ses membres au niveau international. L'horizon visé par cet exercice est 2025.

4. Objectifs poursuivis

Cet exercice a comme principaux objectifs de :

- i. Produire une analyse des retombées directes et/ou indirectes, pour les établissements membres de l'ACUFC, des activités de promotion et de positionnement réalisées avec le financement du programme Opportunités mondiales pour les associations (OMA) d'Affaires mondiales Canada ;

- ii. Recueillir l'information stratégique sur les occasions d'affaires les plus prometteuses, d'ici 2025, pour les établissements membres de l'ACUFC et l'ACUFC en matière d'éducation internationale.

L'information stratégique devra notamment :

- Favoriser l'alignement avec les priorités du gouvernement canadien en matière d'éducation et de commerce international;
 - Faciliter la mise en place d'une gestion axée sur les résultats;
 - Tenir compte du contexte opérationnel de l'ACUFC et de ses établissements membres;
 - Favoriser des retombées pour le plus grand nombre d'établissements membres.
- iii. Actualiser la stratégie d'expansion à l'internationale de l'ACUFC, pour la période 2019-2025, incluant le développement d'outils de gestion du rendement (modèle logique, cadre de mesure du rendement et analyse de risque) et une priorisation des activités à mener pour l'année 2020-21.

5. Contenu de la proposition

La proposition devra comprendre les renseignements suivants :

- Une description de la compréhension du mandat;
- Un plan de travail détaillé qui inclura les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat de l'appel d'offres;
- Un calendrier de production – échéancier de réalisation;
- Une description de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs;
- Un curriculum vitae du consultant, des références professionnelles et une liste de travaux connexes;
- Une section financière de la proposition avec les éléments suivants :
 - Le taux quotidien des services professionnels
 - Le nombre de jours de services
 - Les taxes
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du projet
- La proposition devra être signée par un(e) haut(e) dirigeant(e) de la firme ou par le/la consultant(e) indépendant(e)

Les expertises et compétences recherchées :

- La compréhension du mandat;
- Une capacité démontrée dans le domaine de l'éducation internationale;
- Une capacité démontrée de livrer les analyses dans les échéanciers prévus
- Une capacité démontrée en matière de gestion axée sur les résultats pratiquée par le ministère [Affaires mondiales Canada](#)

6. Critères d'évaluation

Critères	Valeur pondérée (%)
Niveau de connaissance du secteur de l'éducation postsecondaire en français au Canada, notamment dans les communautés francophones en situation minoritaire	20
Niveau de compréhension du mandat et de ses objectifs	10
Capacité démontrée d'analyse pour préciser les résultats et de formulation de recommandations pour l'ACUFC et ses membres en fonction du marché international	15
Pertinence, validité et faisabilité des méthodologies proposées	25
Qualité de la soumission, complétude et pertinence du travail	15
Relation qualité/prix	15
Total	100

7. Échéancier prévu

Ce contrat débutera le **13 janvier 2020 et se terminera le 10 mars 2020** (voir calendrier ci-après). Le budget maximal pour le projet est de **36 000 \$CND**, tous frais inclus (frais professionnels et TVH). Les principaux jalons sont :

9 Décembre 2019	Envoi de l'appel de propositions
30 décembre 2019	Date limite pour l'envoi de la proposition
13 janvier 2020	Choix d'un expert-conseil
28 février 2020	Remise de la stratégie actualisée préliminaire à l'ACUFC, incluant l'analyse des retombées directes et/ou indirectes pour nos établissements membres
13 mars 2020	Remise de la stratégie actualisée finale à l'ACUFC, incluant l'analyse des retombées directes et/ou indirectes pour nos établissements membres

Autres considérations

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une soumission et ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif pour l'élaboration d'un contrat d'entente élaboré par l'ACUFC et cosigné par les deux parties.
3. Toute soumission ne satisfaisant pas à l'une ou l'autre des conditions ci-haut décrites sera jugée non conforme et sera automatiquement rejetée.
4. La soumission doit être rédigée en français. Le soumissionnaire doit assurer, à même les fonds du contrat, une correction d'épreuves effectuée par une firme professionnelle.
5. Tout matériel produit dans le cadre de ce projet appartient exclusivement à l'ACUFC.

8. Date limite de soumission

L'ACUFC désire entamer rapidement une discussion avec le soumissionnaire retenu afin de définir ensemble les solutions et actions qui seront mises en place.

Les offres de services devront être reçues au plus tard **le 30 décembre 2019, avant 17h (heure normale de l'Est)**, par courriel ou par la poste à l'attention de :

Monsieur Antoine Julien
Directeur des relations internationales
Secrétariat national de l'ACUFC
223, rue Main
Ottawa (Ontario) K1S 1C4
613.244.7837 poste 109
1.866.551.2637
ajulien@acufc.ca